

Léger repli du taux de chômage dans l'ensemble des zones d'emploi au 2^e trimestre 2011

En moyenne, au deuxième trimestre 2011, le taux de chômage haut-normand (en données corrigées des variations saisonnières) s'établit à 10,2 % de la population active.

Pour la France métropolitaine, le taux de chômage est inférieur de 1,1 point (9,1 %).

La Seine-Maritime est davantage affectée par le chômage que l'Eure (10,5 % contre 9,6 %).

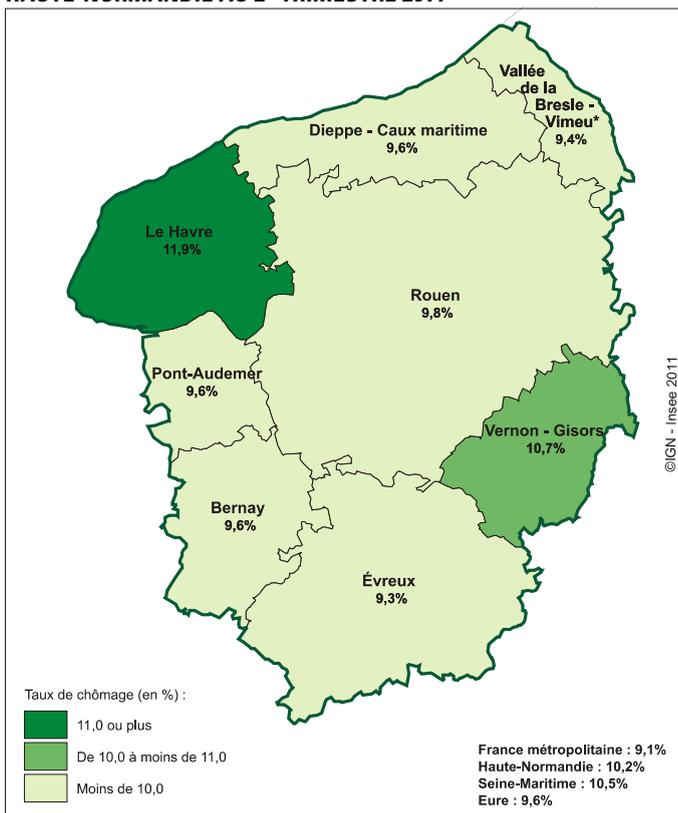
Comparé au trimestre précédent, l'évolution a été un peu plus favorable à la région. En effet, pendant qu'au niveau national le taux de chômage diminuait de 0,1 point, il perdait 0,2 point en Haute-Normandie pour atteindre son niveau le plus bas depuis un an. Chaque zone d'emploi a connu une baisse modérée du taux de chômage, le plus élevé étant celui du Havre (11,9 %) et le plus faible celui d'Évreux (9,3 %).

Entre le 4^e trimestre 2010 et le 1^{er} trimestre 2011, le taux de chômage régional a stagné alors qu'une atténuation de 0,1 point a été enregistrée à l'échelle nationale. Excepté les zones d'emploi de Pont-Audemer et d'Évreux où la situation s'est un peu améliorée, le chômage a été stable dans l'ensemble des six autres.

Sur un an (du 2^e trimestre 2010 au 2^e trimestre 2011), le taux de chômage régional recule de 0,2 point à l'instar de l'évolution observée à l'échelle nationale. Il baisse aussi bien dans la Seine-Maritime que dans l'Eure (respectivement - 0,2 et - 0,1 point).

La plus nette amélioration revient à la zone d'emploi de la Vallée de la Bresle-Vimeu (partie Haut-normande) où le taux de chômage se rétracte de 0,6 point (9,4 % des actifs). Suit la zone d'emploi de Rouen où le taux de chômage perd 0,3 point et passe en deçà des 10 %.

TAUX DE CHÔMAGE (CVS) PAR ZONE D'EMPLOI EN HAUTE-NORMANDIE AU 2^e TRIMESTRE 2011



Évolution du taux de chômage (données CVS)

Zone d'emploi	Taux de chômage (en %)		Variations en points sur		
	1 ^e trim. 2011	2 ^e trim. 2011	le 1 ^e trim.	le 2 ^e trim.	un an*
Vallée de la Bresle - Vimeu	9,9	9,6	0,0	- 0,3	- 0,6
dont partie haut-normande	9,7	9,4	0,0	- 0,3	- 0,6
Bernay	9,9	9,6	0,0	- 0,3	0,0
Évreux	9,5	9,3	- 0,1	- 0,2	- 0,2
Pont-Audemer	9,7	9,6	- 0,2	- 0,1	+ 0,2
Vernon - Gisors	10,9	10,7	0,0	- 0,2	- 0,1
Dieppe - Caux maritime	9,7	9,6	0,0	- 0,1	+ 0,1
Le Havre	12,1	11,9	0,0	- 0,2	- 0,2
Rouen	9,9	9,8	0,0	- 0,1	- 0,3
Eure	9,8	9,6	0,0	- 0,2	- 0,1
Seine-Maritime	10,6	10,5	0,0	- 0,1	- 0,2
Haute-Normandie	10,4	10,2	0,0	- 0,2	- 0,2
France métropolitaine	9,2	9,1	- 0,1	- 0,1	- 0,2

Source: Insee, estimations du taux de chômage

* Période du 2^e trim. 2010 au 2^e trim. 2011

Unités : % et point

À contrario, durant la même période, seules deux zones d'emploi ont vu leur situation vis-à-vis du chômage se détériorer légèrement : Pont-Audemer et Dieppe-Caux maritime, respectivement + 0,2 et + 0,1 point mais avec cependant des taux de chômage inférieurs à la région (9,6 % pour les deux).

Définitions

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM.

Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006.



Pour en savoir plus

Nouvelles zones d'emploi, nouveaux taux de chômage / INSEE, Direction régionale Haute-Normandie ; Jérôme MARAJDA. - In : Les Brèves d'Aval. - N° 36 (2011, déc.)

Les nouvelles zones d'emploi de 2010 / INSEE, Direction régionale Haute-Normandie ; Ravi BAKTAVATSALOU, Jérôme MARAJDA. - In : AVAL. - N° 109 (2011, nov.)

Insee Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 52 49 11
www.insee.fr

Informations statistiques :
09 72 72 4000
du lundi au vendredi, 9h à 17h
(prix d'un appel local)